

ASSOCIATION DYNAMIQUE FEMME DE JOAL-FADIOUTH



*Projet Communautaire de préservation de la
biodiversité marine et côtière au niveau de l'Aire
Marine Protégée de Joal-Fadiouth.*

TABLE DES MATIERES

SECTION A : APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET.....	2
RESUME DU PROJET	2
1.1. Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet	3
1.2. Objectifs du projet et résultats attendus	6
1.3. Description des activités du projet.....	8
1.4. Plan de mise en œuvre et calendrier des activités.....	9
1.5. Implication des communautés bénéficiaires	9
1.6. Gestion des connaissances	10
1.7. Implication du genre dans le projet.....	10
1.8. Communication et reproductivité des résultats.....	10
SECTION B : FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION	11
2.1. Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie.....	11
2.2. Plan de suivi-Evaluation et Indicateurs	11
2.3. Pérennisation des résultats obtenus	9
SECTION C : BUDGET DU PROJET	9
3.2. Dépenses prévues	1

Pays : Sénégal Date de soumission.....
 N° du Projet . (A remplir par le PFM/FEM)
 Titre du Projet: **Projet Communautaire de préservation de la biodiversité marine et côtière au niveau de l'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth.**

ORGANISATION REQUERANTE

Non de l'organisation: **Association Dynamique femme de Joal-Fadiouth**
 Date de création : **2002** effectifs : **65** groupements, ses membres sont au nombre de **2 642** personnes
 Nombre de projets réalisés : **06**
 Adresse postale: **Association Dynamique Femme**
 Siège Social : **Centre Fuenlabrada**
 Quartier : **Diamaguène Joal**
 Tél : **33 957 63 70**
 Adresse physique : **Centre Fuenlabrada**
 Téléphone: **33 957 63 70** Fax: _____ E-Mail: **dynfemme@yahoo.fr**
 Responsable de l'organisation: **Yama NDIAYE, Présidente de l'association**
 Responsable du projet: **Yama NDIAYE, Présidente de l'Association**

PROJET

❖ **CLASSIFICATION DU PMF/FEM**

<i>Domaine focal ciblé (coché un)¹</i>		<i>Catégorie de projet (coché un)</i>	
X	Conservation de la Biodiversité	X	Projet de démonstration
	Changement Climatique		Renforcement de capacités
	Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts		Recherche appliquée/ Politique
	Eaux Internationales		Communication, sensibilisation
	Polluants Organiques Persistants		
	Développement des capacités		

Date de début du projet²: Janvier 2016 durée du projet : **Deux (02) an**

FINANCES

Financement sollicité du PMF/FEM: [CFA] 17 000 000 [US \$] 28 946
 Autres bailleurs:[CFA] 17 000 000 US \$] 28 946
 Coût total du projet : [CFA] 34 000 000 [US \$] 57 892
 Taux de change : NU _____ (A remplir par le PMF/FEM)

¹ Chaque projet doit avoir un domaine focal principal. En plus il peut avoir des domaines focaux secondaires spécifiés dans la partie « justification et approche ». Des indicateurs appropriés, en relation avec le domaine focal principal et les domaines focaux secondaires, doivent être sélectionnés.

² Quatre mois après la soumission du projet

SECTION A : APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Résumé du projet

L'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth a été créée le 04 novembre 2004 dans le but de conserver la biodiversité marine et côtière (protection des espèces et des habitats vulnérables et des stades biologiques fragiles), et d'améliorer la productivité de la pêche dans la région et les retombées socio-économiques pour les communautés locales.

C'est une zone de haute biodiversité regroupant plusieurs espèces de faunes (lamantins, Dauphins, Orques et tortues marines), d'oiseaux d'eau, d'invertébrés marins (Crevettes, crabes, Cymbium, Seiche, Murex, Huitre, poulpe...) et une importante flore répartie sur une quarantaine de familles. On y retrouve également un important réseau de mangroves représentées par deux principaux genres : *Avicennia* et *Rhizophora*.

L'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth est un continuum d'écosystèmes terrestre, marin et côtier qui comprend une partie marine qui s'étend sur 17 400 hectares entre Ngazobil au Sud et Palmarin au Nord, correspondant aux dépendances maritimes de la commune de Joal-Fadiouth et une partie continentale occupée par un réseau anastomosé de vasières, de mangroves, d'estuaires et de bolongs. Il est entouré par la commune de Joal-Fadiouth et les villages de Fadiol et Mbissel.

Habités de populations à majorité constituée de Sérères (Fadiol, Fadiol et Mbissel) et de Wolofs et une minorité de Peulh (Joal), ces villages vivent de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et du maraîchage.

Cependant d'autres activités de transformation des produits halieutiques comme le fumage du poisson et l'exploitation des coques (huitres et arches) etc. sont notées.

Avant la création de l'Aire marine protégée en 2004, il y avait aucun contrôle sur les ressources et les populations de ces villages menaient leurs activités de pêche, de capture des tortues marines et d'exploitation de la mangrove dans cette espace. Après création de l'AMP, il fallait que ses populations développent d'autres stratégies de survie en investissant d'autres zones de pêches et cherchant d'autres alternatives à l'exploitation du bois de mangrove. Ces difficultés à trouver d'autres alternatives font qu'aujourd'hui l'AMP subit trois principales pressions de la part de ses populations périphériques à savoir de pêche illicite, la capture des tortues marines et la coupe de bois dans la zone de mangrove.

Au regard de la multiplicité des contraintes, les femmes de Joal-Fadiouth réunies autour de l'association Dynamique veulent apporter une pierre à l'édifice en contribuant à la conservation de la biodiversité et en améliorant les conditions de vie des populations locales. C'est à la lumière de cela, que ce projet a été monté de manière participative avec toutes les parties prenantes.

1.1. Présentation de l'Association Dynamique Femme

Dynamique femme est une structure qui a pour ambition de fédérer tous les groupements de promotion féminine de la commune de Joal-Fadiouth et villages environnants. A l'heure actuelle, elle compte 65 groupements et ses membres sont au nombre de 2 642 personnes.

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Joal-Fadiouth et la commune de Fuenlabrada en Espagne, la Dynamique Femme bénéficie de toutes les activités qui se déroulent au Centre Social Fuenlabrada sis à Diamaguène Joal.

En ce qui concerne son mode de fonctionnement, conformément aux dispositions et lois en vigueur, la Dynamique Femme a mis en place certaines instances de prise de décision avec :

1. Une Assemblée générale

Elle est constituée de l'ensemble des groupements de la commune.

C'est à ce niveau que les décisions importantes sont prises. Elle définit le plan directeur que le bureau exécutif doit dérouler sur une période bien déterminée.

Elle se réunit tous les trois ans en session ordinaire. Cependant, elle peut être convoquée en session extraordinaire à chaque fois que le besoin se fait sentir.

2. Un bureau exécutif :

C'est l'organe qui traduit en actes les décisions prises par l'assemblée générale. Il est ainsi composé :

a) D'une présidente :

C'est la personne morale de l'association, elle préside les réunions et veille à la bonne marche de l'association. Elle signe les actes, les correspondances et ordonne les dépenses.

- b) D'une secrétaire générale : Elle est chargée de la rédaction des rapports et des procès-verbaux. Elle convoque les réunions sur demande de la présidente et veille à l'application des décisions.
- c) D'une trésorière : Elle assure la gestion financière et toutes les dépenses ordonnées par la présidente. Elle détient les pièces comptables, les chèques, les carnets de banque et gère le patrimoine de l'association.
- d) De commissions (Administration, techniques, appui technique) : Elles sont autant nécessaires pour faciliter la bonne marche de l'association.

Pour ce qui est de ses partenaires, la Dynamique Femme, comme son nom l'indique, a noué des relations avec de multiples partenaires au premier rang desquels la Mairie de Joal-Fadiouth, l'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth, Architectes Sans Frontières comme partenaire privilégié, Intervida.

Son partenariat avec le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ne date d'aujourd'hui. En effet, le FEM a eu à financer des groupements de femmes membres de Dynamique femmes, notamment le groupement Fata Ndébane qui a bénéficié des appuis du FEM pour :

- ✓ Le reboisement de 10 ha de mangrove ;
- ✓ L'assainissement de la lagune et de son environnement, pour avoir un cadre de vie meilleur ;
- ✓ Formation de vingt (20) femmes en technique de tris et de compostage des déchets solides récupérés ;
- ✓ La construction d'un poulailler et l'achat de 300 sujets de démarrage.

Elle a aussi eu à travailler avec les organismes suivants :

- ✓ WWF dans le cadre du suivi de la remontée des tortues marines
- ✓ Cellule locale de développement de Joal-Fadiouth
- ✓ TOSTAN
- ✓ RAFET
- ✓ ENDA ENERGIE
- ✓ GREEN SENEGAL
- ✓ GLOBAL CITIZEN
- ✓ OCEANIUM

✓ ADEMÁS

✓ Corps de la paix Américain

Parlant des activités menées, l'Association Dynamique Femme intervient dans plusieurs domaines d'activités. Les plus connus étant ceux-ci :

1) La santé

Le centre de santé est un partenaire important de la Dynamique Femme. Il intervient dans l'élaboration des plans d'action santé/Hygiène, dans la sensibilisation des problèmes de santé communautaire : VIH/Sida, grossesse précoce, l'Ame, PF. Formation et sensibilisation

2) L'environnement

Les activités menées dans ce domaine portent sur :

- Suivi et assainissement du littoral
- Reboisement et assainissement de la mangrove
- Hygiène et salubrité (ramassage et collecte des ordures ménagères.)
- Les activités de renforcement des capacités

3) L'alphabétisation

Depuis quelques années, l'alphabétisation est une activité qui occupe une place de choix dans l'agenda de la Dynamique Femme. Cela du fait que les femmes sont convaincues que tout effort de développement doit avoir comme fondement, une maîtrise correcte de la lecture et de l'écriture.

4) La formation

La dynamique participe de plusieurs manières à la formation des jeunes pour certains métiers en partenariat avec des gérants de garage mécanique auto, de Menuiserie bois ou Métallique. Le renforcement des capacités sur les droits de la femme est aussi un volet à ne pas négliger. C'est pourquoi des sessions de formation sont régulièrement tenues dans ce domaine et tant d'autres.

- ✓ Le leadership féminin et gestion de groupement
- ✓ Vente et implantation de réseau pour écoulement de produit
- ✓ Les Droits de la femme
- ✓ Système de crédit

Des formations pratiques permettant aux femmes d'acquérir du savoir-faire pour une bonne insertion dans le tissu économique sont également organisées. On peut en citer les suivantes :

- ✓ La fabrication de savon et d'eau de javel à base de produits locaux
- ✓ La broderie à la main
- ✓ La fabrication de poupées traditionnelles
- ✓ Teinture et batik
- ✓ La fabrication de produits cosmétiques
- ✓ Technique de transformation des fruits et légumes.

1.2. Objectifs du projet et résultats attendus

Le projet a pour finalité une gestion durable de l'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth, par le biais d'une gestion intégrée, multi-échelle et participative. Dans cette perspective, l'objectif principal de ce projet est de conserver la biodiversité marine et côtière, en collaboration avec les communautés dépendantes de ces ressources, afin d'améliorer le niveau de vie de ces dernières et d'assurer la préservation et l'utilisation durable des biens et services écosystèmes produits par cette AMP.

Plus spécifiquement, le projet vise à :

- Renforcer les initiatives de restauration des habitats naturels pour un bon accroissement des niches écologiques favorable au bon développement de la biodiversité.
- Consolider le dispositif de suivi et de surveillance écologique multi-échelle de la faune ichtyologique et aviaire au niveau de l'AMP et de sa périphérie, pour un suivi de la dynamique spatiale et temporelle de cette biodiversité, face aux effets des changements globaux et l'identification des zones prioritaires d'intervention.
- Favoriser un développement local par la promotion de l'économie verte, grâce à l'appui au développement d'activités génératrices de revenus en vue d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

A cet effet, trois principaux résultats sont attendus :

Résultat 1 : Réhabilitation des habitats marins et augmentation de la biodiversité marine et côtière

Résultat 2 : Intensification et développement des écosystèmes de mangrove

Résultat 3 : Renforcement du dispositif de surveillance et de suivi écologique de l'AMP

Résultat 4 : Meilleure connaissance de la diversité des espèces et de leur dynamique temporelle

Résultat 5 : Développement socioéconomique des communautés locales de la zone.

Le tableau suivant présente pour chaque résultat attendu, les activités à mener et les acteurs qui seront impliqués dans la mise en œuvre.

Résultat attendu n°1 : Réhabilitation des habitats marins et augmentation de la biodiversité marine et côtière	
Activité n°1.1 : Confection et Immersion de 200 récifs artificiels en blocs de béton armé.	Acteur responsable de la mise en œuvre : dynamique femme, agents AMP et comité de gestion locales
Résultat attendu n°2 : Intensification et développement des écosystèmes de mangrove	
Activité n°2.1 : Reboisement de 40 ha de mangrove (à raison de 20 ha/an)	Acteur responsable de la mise en œuvre : dynamique femme, agents AMP et comité de gestion locales
Résultat attendu n°3 : Renforcement du dispositif de surveillance et de suivi écologique de l'AMP	
Activité n°3.1 : Surveillance complète de l'AMP un jour sur deux durant toute l'année.	Acteurs responsables de la mise en œuvre : agents AMP et comité de gestion
Résultat attendu n°4 : Meilleure connaissance de la diversité des espèces et de leur dynamique temporelle	
Activité n°4.1 : Suivi bioécologiques sur la faune ichtyologique de l'AMP durant les quatre saisons hydrobiologiques	Acteur responsable de la mise en œuvre : Agents AMP, comité de gestion, CRODT, IRD et universités
Activités n°4.2. Suivi mensuel des oiseaux d'eau	Acteurs responsables de la mise en œuvre : Agents AMP et parties prenantes
Activités n°4.3. Suivi de la remontée des tortues marines	Acteurs responsables de la mise en œuvre : Agents AMP, et

	comité de gestion
Résultat attendu n°5 : Développement socioéconomique des communautés locales	
Activité n°5.1. Confection de 500 m de guirlandes pour l'ostréiculture	Acteurs responsables de la mise en œuvre : Dynamique femme et GIE ostréicole.

1.3. Description des activités du projet

Pour mieux contribuer à la conservation de la biodiversité marine et côtière et au développement socio-économique des populations locales, le projet s'articule sur trois activités principales :

- 1) La restauration des habitats naturels de l'AMP avec comme sous-activités
 - a) Le reboisement de 40 ha de mangrove au niveau des estuaires et vasières de la partie continentale de l'AMP ;
 - b) L'immersion de 200 récifs artificiels en blocs de béton armé dans des zones sableuses dépourvues d'herbiers marins ;

- 2) Le renforcement du dispositif de surveillance et de suivi écologique. A ce niveau deux sous-activités seront menées :
 - a) Le décompte mensuel des oiseaux d'eau (12 missions seront effectuées, à raison d'une sortie par mois) et le suivi de la remontée des tortues marines vers les sites de ponte qui sera mené quotidiennement à partir du mois de juillet jusqu'en fin Novembre.
 - b) La multiplication des missions de surveillance en mer afin de lutter contre les infractions de pêches illicites qui constituent des facteurs limitant à la préservation des zones de frayères et de nourricerie dont l'intégrité écologique constitue un garant au bon repos biologique des ressources halieutiques ;
 - c) La surveillance écologique ou le suivi des paramètres bioécologiques dans l'AMP, effectuée durant les quatre saisons hydrologiques de l'année, constitue un excellent outil de suivi évaluation du fonctionnement bioécologique de l'AMP et un outil performant d'aide à la prise de décisions favorables à une bonne gestion de l'AMP.

- 3) La promotion d'activités génératrices de revenus pour les populations locales.

L'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth regorge d'importantes ressources dont une mise en œuvre de mécanismes d'une utilisation durable permettrait de mieux en profiter aux populations tout en contribuant au développement de la biodiversité. Parmi ces mécanismes de promotion d'économie verte, certains seront mis en pratique dans le cadre de ce projet. Il s'agit de :

L'aménagement de 500 m de guirlandes pour l'ostréiculture en zone de mangrove;
Cette activité génératrice de revenus sera gérée par les populations locales et plus particulièrement les groupements de femmes qui sont bénéficiaire.

1.4. Plan de mise en œuvre et calendrier des activités

L'un des intérêts majeurs de ce projet est qu'une partie des ressources financières qui vont découler du FAED par la mise en place d'un fonds va être reversée dans des actions de conservation comme l'aménagement, pour pérenniser les acquis du projet.

Un accent particulier est mis dans le volet évaluation qui se fera dans un premier temps par une autoévaluation et puis par une évaluation finale indépendante, en fin d'exécution du projet.

1.5. Implication des communautés bénéficiaires

Dynamique travaille avec l'association des jeunes de la commune et est assistée par un certain nombre de partenaires financiers et techniques. Cette idée de projet émane d'une large concertation avec l'ensemble de ces parties prenantes, où chacune a eu à identifier les activités qu'elle a jugé utiles d'intégrer dans le projet. C'est à la suite d'un grand consensus entre acteurs que ce projet a été rédigé. Il sera mis en place un comité de veille de quatre (04) personnes qui sera composé d'un représentant de Dynamique femme, de l'AMP, du comité de gestion et de la Mairie de Joal-Fadiouth. Ce comité sera chargé de :

- ✓ définir un plan de travail pour l'exécution des différentes activités prévues dans le cadre de ce projet, afin de contrecarrer d'éventuels aléas qui pourraient retarder ou compromettre la bonne réalisation des activités ;
- ✓ mener le suivi de la réalisation des activités, au regard du planning qui a été défini ;
- ✓ et de mettre à la disposition de l'équipe de mise du suivi de la mise en œuvre des activités du projet.

1.6. Gestion des connaissances

A la fin de chaque semestre, la cellule chargée du suivi évaluation présentera un rapport d'activités dans lequel, elle est censée de présenter l'état d'évolution des activités par rapport au planning qui a été défini, présente les difficultés rencontrées, les résultats, les bonnes pratiques et leçons apprises. Tout ce travail sera présenté en réunion de coordination à l'ensemble des parties prenantes.

A la fin du projet, il est prévu des livrables (rapports final, flyers, posters...) qui seront accessibles à tout monde.

1.7. Implication du genre dans le projet

Comme son nom l'indique, dynamique femme est une association dont l'ossature est composée majoritairement de femmes. Cette association est assistée par des hommes compétents, très disposés à intervenir sur toutes les sollicitations auxquelles ils sont interpellés pour la bonne marche de l'association. A part la surveillance en mer et la réhabilitation des habitats naturels de l'Aire Marine Protégées qui seront réservées aux hommes, toutes les autres activités de ce projet (reboisement mangrove, apiculture, aquaculture, ostréiculture....) seront menées par les femmes. Compte tenu de leur imposant rôle et besoins, les activités de renforcement de capacités prévues dans ce projet seront réservées aux femmes.

Une telle distribution sera très déterminante pour l'atteinte des résultats dans la conservation de la biodiversité et la régénération de revenus pour les communautés.

1.8. Communication et reproductivité des résultats

Des plaidoyers sont effectués au niveau du village, des autorités locales et administratives. Pour la visibilité du projet, des pancartes seront mises au niveau de Joal et de Fadiouth, à l'entrée de la commune et au niveau de tous les points stratégiques pour une meilleure visibilité des activités du projet.

Il sera organisé une journée de communication où toutes les autorités administratives, coutumières et religieuses du département de Mbour et la presse seront conviées par le projet enfin de diffuser les acquis et vulgariser les bonnes pratiques environnementales.

Des documents sur les résultats et leçons tirés seront confectionnés et démultipliés au sein des services et associations de la commune et même au niveau des villages environnants.

Et dans le cadre du programme d'éducation environnementale qui sera mis en œuvre en collaboration des Directeurs d'Ecole de la commune de Joal-Fadiouth, il est prévu :

- ✓ Des présentations sur les résultats du projet à l'endroit des élèves ;
- ✓ La confection de posters et de vidéos sur les réalisations du projet ;
- ✓ La participation aux foires de Joal ;
- ✓ Des émissions à la radio côtières sur les réalisations du projet et son importance ;
- ✓ L'implication des communautés traditionnelles.

SECTION B : FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION

2.1. Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie

Au regard de la bonne détermination, de la dynamique et de la bonne collaboration qui anime cette association avec ces différentes parties prenantes, de son expérience en matière de gestion de projets et de l'appui technique qu'elle a toujours bénéficié des services techniques (AMP, Eaux et Forêt...), les seuls facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie de ce projet, ne peuvent être d'ordres externes. Des fluctuations du taux de change pourraient entraîner des variations considérables des ressources financières du projet.

Des efforts seront menés pour une bonne coordination entre Dynamique femme, AMP, comité de gestion et le FEM.

2.2. Plan de suivi-Evaluation et Indicateurs

Sous la supervision du Conservateur de l'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth, les activités de suivi et évaluation seront menées par le comité de veille.

Ainsi, un suivi régulier de la mise en œuvre des activités du projet sera effectué de manière participative par le Conservateur et dynamique femme après chaque trimestre et un rapport sera élaboré à cet effet.

En ce qui concerne l'évaluation du projet, une évaluation à mi-parcours sera effectuée par le Conservateur, Dynamique femme et le comité de gestion à la fin du premier semestre. La poursuite des activités du projet dépendra des conclusions et/ou recommandations qui découleront du rapport d'évaluation.

La deuxième phase d'évaluation sera effectuée au plus tard deux (02) mois après la fin du projet.

2.3. Pérennisation des résultats obtenus

Les revenus qui seront générés par les activités concernant l'apiculture, l'aquaculture marine et l'ostréiculture serviront à la pérennisation de ces activités, mais aussi au financement à des activités de reboisement, de réhabilitation des habitats naturels de l'AMP nécessaire à la restauration de la biodiversité.

Ainsi donc, il sera mis en place un fonds d'appui à la conservation et au développement qui sera alimenté à hauteur de 8% des bénéfices réalisés pour chacune de ces activités génératrices de revenus.

SECTION C : BUDGET DU PROJET

3.1. Budget détaillé

L'ensemble des activités du projet est évalué 34 000 000 de F CFA. Le financement sollicité auprès du PMF / FEM est de 17 000 000 francs CFA, la contribution de la population est 17 000 000 francs CFA.

3.2. Dépenses prévues

Budget récapitulatif				
Résultats et activités	Poste budgétaire	Financement prévu FEM	Bénéficiaire	Total (F CFA)
Résultat 1 : Augmentation de biodiversité et développement des écosystèmes de mangrove				
Activité 1.1 : Reboisement de 20 ha de mangrove au niveau des estuaires et vasières de la partie continentale de l'AMP	8x700 000	2 800 000	2 800 000	5 600 000
Activité 1.2 : Immersion de 200 récifs artificiels en blocs de béton armé dans des zones sableuses dépourvues d'herbiers marins	2x3 000 000	3 000 000	3 000 000	6 000 000
Sous-total 1		5 800 000	5 800 000	11 600 000
Résultat 2 : La surveillance de l'AMP est assurée et la diversité spécifique connue.				
Activité 2.1 : Décompte mensuel des oiseaux d'eau et le suivi de la remontée des tortues marines.	24x83 334	1 000 000	1 000 000	2 000 000
Activité 2.2 : Surveillance en mer	24x80 000	960 000	960 000	1 920 000
Activité 2.3 : Suivi bioécologique	8x300 000	1 200 000	1 200 000	2 400 000
Sous-total 2		3 160 000	3 160 000	6 320 000
Résultat 3 : Développement économique des populations locales				
Activité 3.1 : Aménagement de 500 m de guirlandes pour l'ostréiculture en zone de mangrove	8x750 000	3 000 000	3 000 000	6 000 000
Activité 3.2 : Renforcement de capacités	8x 125 000	500 000	500 000	1 000 000
Sous-total 3		3 500 000	3 500 000	7 000 000
Appui/Institutionnel				
Administration (recueil de données, rédaction des rapports)		1 300 000	1 300 000	2 600 000
Appui conseil		300 000	300 000	600 000
Supervision	8x30 000	120 000	120 000	420 000
Transport	8x30 000	120 000	120 000	240 000
Téléphone		2 140 000	2 140 000	4 280 000
Sous-total		1 200 000	1 200 000	2 400 000
Visibilité/Communication	4x300 000	1 200 000	1 200 000	2 400 000
Evaluation		2 400 000	2 400 000	4 800 000
Sous-total		17 000 000	17 000 000	34 000 000
TOTAL GENERAL				

BUDGET DETAILLE DES DIFFERENTES ACTIVITES DU PROJET

ACTIVITES	MONTANT (F CFA)	TACHES	MONTANT PAR TACHE
Activité 6: Aménagement de 500 m de guirlande	6 000 000	Achat de 400 perches de 4 m	1 600 000
		Achat 100 rouleaux de filet de pêche N18	750 000
		Achat 50 kg pointe 10	60 000
		Achat de 50 paires de bottes	400 000
		Achat de 100 paires de gants	72 000
		Achat 10 marteau 5 kg	30 000
		Achat 10 marteau PM	15 000
		Prestation facilitateur	700 000
		Recherche coquillages vides et transport	574 200
		Repas collectif durant les journées de confection	1 000 000
Activité 1: Reboisement de mangrove	5 600 000	Frais de transport femmes	200 000
		Achat de carburant pirogues	198 800
		Location pirogue pour transport guirlandes	400 000
		Achat 400 sacs de propagules	1 000 000
		Location pirogue	600 000
		Achat carburant pour pirogue	298 200
		frais de transport planteurs	2 250 000
		Achat petit matériel (corde, seaux, transplantoir)	251 800
		Repas collectif pour planteurs	900 000
		Signalisation sites reboisés	300 000
Activité 2: Immersion de récifs (Sous-activité 1: Fabrication de blocs de béton armé)	2 395 000	Achat de 6 tonnes de ciment et transport	510 000
		Achat 100 kg ciment blanc	100 000
		Achat de 20 sacs ciment siaca	700 000

		Achat 200 kg fer 6 et transport	85 000
		Achat 8 m3 béton armé et transport	250 000
		Achat 8 m3 de sable	100 000
		Confection caisse en bois	50 000
		Main d'œuvre pour fabrication de 200 récifs	600 000
		Carburant pirogue pour transport récifs en mer	304 999
		Location pirogue pour transport récifs en mer	300 000
	3 605 000	Prestation pour plongeurs	1 200 000
		Prestation pour convoyeurs récifs	600 000
		Réalisation films avant et après immersion	1 200 000
		Prise en charge techniciens et invités	800 000
	2 400 000	Location pirogue	320 000
		Prestation équipage	1 280 000
		Achat de carburant pirogues	1 199 981
	1 920 000	Motivation surveillants	720 000
		Achat carburant (véhicule et quad)	357 000
	2 000 000	Prestation écogardes	1 643 040
		Prestation formateurs	160 000
		Location salle de formation	160 000
		Restauration participants	240 000
	1 000 000	Remboursement transport	400 000
		Achat matériel didactique	40 000
		Rédaction rapports trimestriels	2 600 000
	4 280 000	Appui conseil	600 000
		Supervision	600 000
Activité 2: Immersion de récifs (Sous-activité 2: Immersion des récifs en mer)			
Activité 5: Suivi bioécologique			
Activité 4: Surveillance en mer			
Activité 3: Décompte des oiseaux et suivi remontée des tortues			
Activité 7: Renforcement capacités des femmes			
Appui institutionnel			

Tableau 3 : GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
Objectif 1 : Renforcer les initiatives de restauration des habitats naturels	Résultat 1 : les populations contribuent à la conservation de la biodiversité marine et côtière.	
Activité 1 : Reboisement mangrove		20 ha de terre reboisés en mangrove.
Activité 2 : Immersion de récifs artificiels		200 récifs en blocs de béton armé immergés dans l'AMP.
Objectif 2 : Renforcer le dispositif de surveillance et de suivi écologique de l'AMP.	Résultat 2 : La surveillance de l'AMP est assurée et la diversité spécifique connue.	
Activité 3 : Décompte mensuel des oiseaux d'eau et suivi remontée tortues marines.		Le nombre d'espèces d'oiseaux d'eau identifié
Activité 4 : Surveillance en mer		Le nombre de sorties par mois
Activité 5 : Suivi bioécologique		Evolution du nombre d'espèces par saison
Objectif 3 : Promouvoir des activités génératrices de revenus pour les populations		Résultat 3 : Les populations bénéficient de retombées socio-économiques par une gestion durable de l'AMP.
Activité 6 : Aménager des guirlandes en zones de mangrove	500 m de guirlandes confectionnées et installées.	
Activité 7 : Renforcement des capacités	Nombre de sessions organisées et nombre de personnes formées.	